

Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire de l'Office des Sports de Strasbourg

Mardi 28 mars 2023 à l'INSP à Strasbourg

Présents : cf. liste d'émargement disponible à l'ODS

Pièce jointe : rapport annuel d'activités

L'Assemblée générale de l'ODS est ouverte à 19h15 par Claude SCHNEIDER, son Président actuel.

1. Accueil et mot de bienvenue

Intervention de Jean Claude DOILLON, responsable du pôle des sports et de la santé à l'INSP.

2. Minute de recueillement

L'Office des Sports et le milieu sportif ont été endeuillés en 2022 par la perte de plusieurs de leurs anciens membres. Une minute de silence est respectée à leur attention.

3. Approbation des procès-verbaux de l'AG Ordinaire et Extraordinaire 2022

Approbation de l'assemblée générale ordinaire : Contre 0 ; abstention 0 ; le CRD de l'AGO est adopté

Approbation de l'assemblée générale extraordinaire : Contre 0 ; abstention 0 ; le CRD de l'AGE (la modification des statuts est adoptée).

4. Rapport moral du président de l'ODS

Claude Schneider fait la synthèse des projets menés en 2022 :

- Les événements : Congrès FNOMS, 60ans du jumelage Stuttgart/Strasbourg, journées Olympiques et Paralympiques sur 2 jours avec les écoles, Bougeons ensemble à l'Orangerie, animation et développement des QPV, nettoyage de l'eau ...
- Signature de la convention d'objectifs 2022/2025 avec la Ville de Strasbourg
- L'embauche de Victor SCHOEN et l'achat de matériel de type petits équipements
- La démarche citoyenne en partenariat avec l'association Empreinte citoyenne avec notamment l'exposition Il précise aussi que le matériel (tatamis, tables, tonnelles...) de l'Office est à disposition des clubs.

5. Présentation du rapport d'activité 2022

Laurent MAIX, Secrétaire général de l'ODS, rappelle les grandes lignes de l'organisation et du fonctionnement de l'ODS. Il fait un focus sur les grandes missions de l'Office des Sports : missions reprises dans une convention d'objectifs signées avec la Ville de Strasbourg.

Les cinq axes :

- Impulser une dynamique de transition écologique dans les pratiques sportives : par nos événements sportifs et nos actions pour et par les clubs ;
- Accompagnement des clubs (présence lors des AG ou d'événements, information et accompagnement sur les dispositifs financiers et aides en place, temps d'échanges et de formation sur des thèmes précis ...
- Contribuer à la construction et à la mise en place d'un observatoire du sport ;
- Assurer une communication large et inclusive : mettre en avant les actions de communication de l'ODS (événementiel, format numérique et papier) ainsi que l'implication des clubs.
- Favoriser l'implication de tous les publics pour faire vivre les associations dans les bassins de vie

6. Vidéo de présentation

Jean-Louis PLUMERE a créé une vidéo illustrant l'ensemble des actions de l'ODS durant l'année 2022.

7. Rapport financier

En préambule, Claude met l'accent sur les objectifs budgétés en 2022 : acquisition de matériel sportif et renforcement des équipes de l'ODS par l'embauche d'un chargé de développement (Victor Schoen). Ces dépenses sont conséquentes mais justifiées par les besoins ressortant des nombreuses manifestations organisées par l'ODS et la volonté de ne plus être dépendants de locations ponctuelles (table, tonnelle, lestage par-exemple).

Présentation des comptes par Yves KLEISER, trésorier de l'ODS.

L'exercice 2022 est arrêté sur un déficit d'exploitation de 33001 € déficit largement couvert par les Fonds propres de l'ODS.

5. Rapport de la commission financière (Jean-Louis PLUMERE)

Celle-ci est chargée de veiller à la bonne répartition des charges et produits entre l'ACSE (Association des Courses Strasbourg Europe) et l'ODS au regard des clefs de répartition des moyens mis en commun entre l'ODS et l'ACSE, selon la convention entre ODS/ACSE.

Le Président de la Commission, M. Jean-Louis PLUMERE, fait état du travail réalisé. Les écritures sont conformes à la convention et n'appellent aucun commentaire particulier.

6. Rapport du commissaire aux comptes

Le cabinet AUDITORIA, représenté par M. Christophe THIEBAULT, fait état du rapport général. Les comptes sont réguliers et sincères et n'appellent pas de commentaire particulier.

Le rapport spécial fait état des conventions existantes entre les membres du comité directeur et d'autres associations.

Les rapports complets du CAC sont disponibles à l'ODS.

7. Approbation des comptes de l'ODS de l'exercice 2022

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Contre 0 ; abstention 0

8. Décharge au comité Directeur de l'ODS sur la gestion de l'exercice 2022

Contre 0 ; abstention 0

Le quitus est donné au Comité Directeur sur la gestion de l'exercice 2022

9. Perspectives 2023, budget prévisionnel 2023

Claude évoque les grands projets de 2023 et rappelle que le budget prévisionnel n'est que la déclinaison de l'activités de l'ODS pour 2023.

Yves KLEISER présente le budget prévisionnel 2023, et en explique les grandes variations. Le budget prévisionnel est arrêté sur une prévision de 202 500 € tant en recettes qu'en dépenses.

Approbation du budget prévisionnel : Contre 0 ; abstention 0 ; le budget prévisionnel 2023 est approuvé

10. Fixation du montant de la cotisation 2024 et indemnités kilométriques

Actuellement de 60€, il est proposé de revoir à la hausse la cotisation annuelle, et de la fixer à 70€.

Cette proposition est soumise au vote de l'AGO : Contre 0 ; abstention 0

Le montant de la cotisation de 70€ est approuvé à l'unanimité.

Indemnité KM 2024 : maintien du montant des indemnités à **0,321 €/Km**.

11. Intervention des nouveaux clubs accueillis en 2022 à l'ODS

° Association Acro Yoga Strasbourg

° Strasbourg Eurométropole Tennis de Table

° Institut Strasbourgeois d'Aikibudo et de Katori Shinto Ryu

° Association Mistral Est (dance urbaine, hip-hop)

° Association vue d'ensemble (lutte contre la sédentarisation des publics en situation de handicap visuel)

12. Renouvellement du comité directeur

Claude FLECK, président de la commission électorale, rappelle à l'assemblée les règles en vigueur pour les votes figurant dans les statuts de l'ODS.

11 postes sont à pourvoir, 13 candidatures sont présentées : chacun des candidats en lice se présente à l'assemblée en précisant son club d'appartenance.

Un bureau électoral est mis en place, composé de 8 membres sous la responsabilité du président de la commission électorale Claude FLECK.

13. Remise de récompense : Médaille d'Or de jeunesse et Sports

René BILLARD est l'heureux récipiendaire de cette Médaille d'Or en reconnaissance à son parcours dans le monde sportif et associatif de plus de 40 ans.

Marie-France KORNMEYER fait un historique de son implication au sein du club omnisports de la Société Ouvrière Gymnastique et Sportive « l'Avenir de Strasbourg », de la FSGT, de l'ACSE et de l'ODS.

La Médaille est remise par François Marcadé.

14. Intervention de M. Owusu Tufuor, adjoint au maire en charge des sports et des équipements sportifs

M. OWUSU remercie les clubs, les bénévoles ainsi que l'Office des Sports pour les actions réalisées à Strasbourg. Il souhaite mettre en avant l'égalité des genres et la cohésion au sein des clubs sportifs.

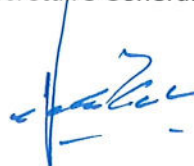
15. Clôture

Claude SCHNEIDER remercie les représentants des clubs présents et le personnel salarié de l'ODS pour leur engagement et leur disponibilité. Le Président clôture l'Assemblée Générale à 21h35 en ouvrant le scrutin, en invitant les représentants des clubs à voter ainsi qu'à partager le verre de l'amitié.

Laurent MAIX
Secrétaire Général



Alain NEDELEC
Secrétaire Général



Claude SCHNEIDER
Président

